



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

INRA

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SND 48

FRANCE INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

**QUELQUES DONNEES
SUR LA REPRODUCTION SOCIO-ECONOMIQUE
DES EXPLOITATIONS AGRICOLES
EN LANGUEDOC ROUSSILLON**

R. LIFRAN

I.N.R.A. ECONOMIE MONTPELLIER

G. PORTE

A.R.E.E.A.R. MONTPELLIER

GIANNINI FOUNDATION OF
AGRICULTURAL ECONOMICS
LIBRARY

APR 7 1983



Série Notes et Documents

N°48

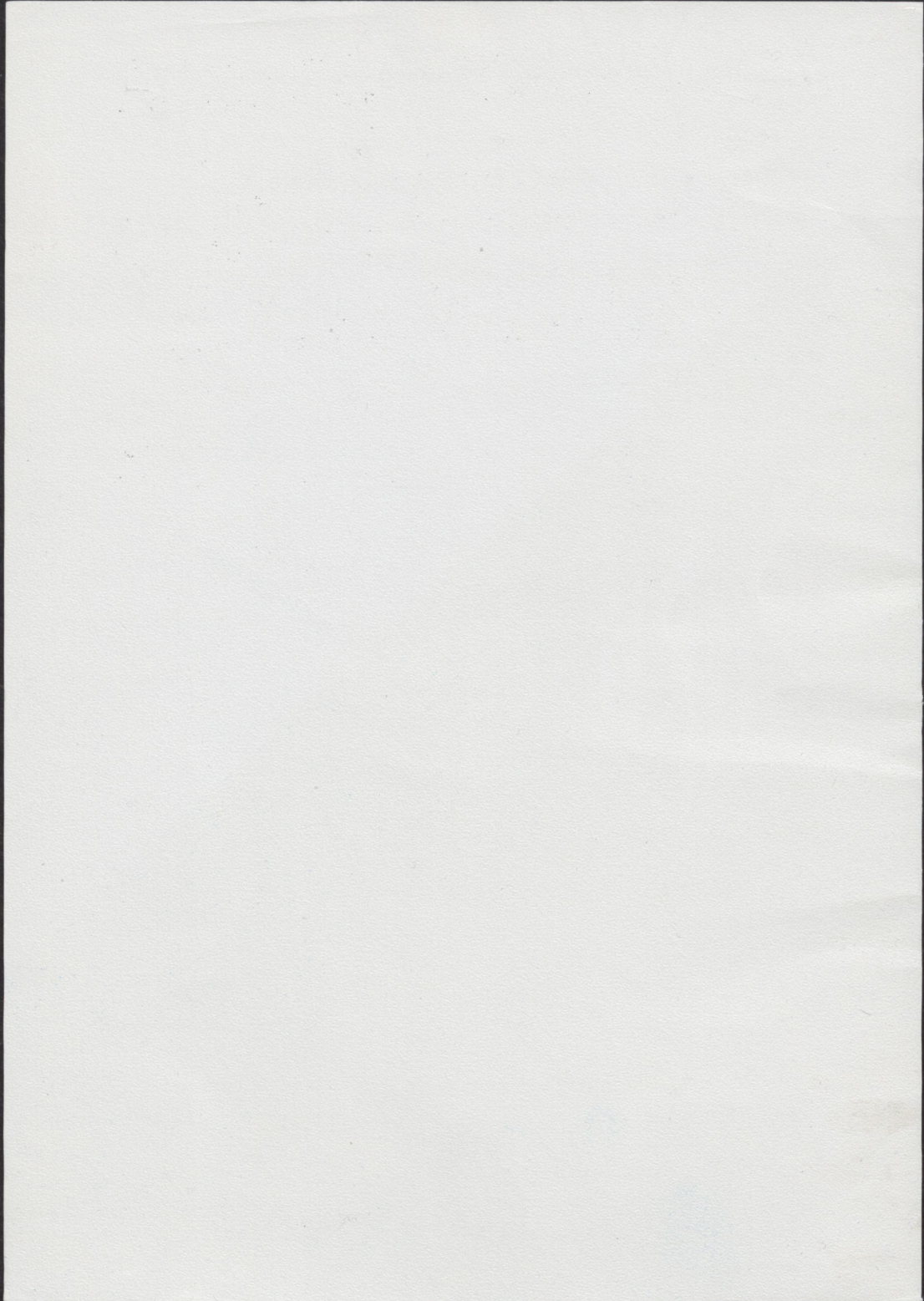
Montpellier

Janvier 1983

STATION D'ECONOMIE ET DE SOCIOLOGIE RURALES

Ecole Nationale Supérieure Agronomique

34060 MONTPELLIER CEDEX



Institut National de la
Recherche Agronomique

Atelier Régional d'Etudes
Economiques et d'Aménagement Rural

QUELQUES DONNES SUR LA REPRODUCTION
SOCIO ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES
EN LANGUEDOC ROUSSILLON

R. LIFRAN
Station d'Economie et sociologie
Rurales
INRA MONTPELLIER.

G. PORTE
A.R.E.E.A.R.
MONTPELLIER.

P R E S E N T A T I O N

Les quelques données présentées dans ce document résultent d'une collecte d'informations engagée conjointement par la Station d'Economie et Sociologie Rurales I.N.R.A. de Montpellier et l'A.R.E.E.A.R. du Languedoc-Roussillon.

Cette collecte s'inscrit dans la phase exploratoire d'une étude plus complète sur la reproduction des exploitations agricoles en relation avec celle des familles correspondantes.

La première phase de l'étude s'est déroulée au cours du dernier trimestre 1982. Elle a comporté deux aspects principaux :

- une exploitation spécifique des principales données existantes sur la reproduction des exploitations agricoles en Languedoc-Roussillon ;
- une recherche bibliographique et une réflexion théorique conduisant à l'élaboration d'un plan d'enquête et d'un questionnaire.

Le premier aspect repose principalement sur un dépouillement spécifique du RGA 1980 par la procédure du RGA à la demande et sur l'exploitation des données de l'enquête "Structures foncières" effectués conjointement. Nous avons ainsi obtenu au niveau régional, départemental et cantonal un certain nombre de tableaux issus du croisement des variables comme l'O.T.E.X., la quantité de travail, la présence de travail salarié ou d'une retraite, l'âge, le sexe, le mode de gestion de l'exploitation, la présence d'activités parâagricoles, le type de la famille du chef. Outre la quantification des principaux systèmes d'économie agricole qu'ils permettent, ces tableaux mettent en évidence des différenciations importantes dans les rapports entre familles et exploitations agricoles. Nous en rendons compte dans le dossier ci-joint.

Le dépouillement de l'enquête "Structures foncières" a consisté en une exploitation systématique des tableaux programmés par le SCEES, et mis gracieusement à notre disposition, doublée de la réalisation de certains tableaux à notre demande. Nous avons en particulier introduit la distinction entre exploitations selon la quantité de travail total (≥ 1 UTA, < 1 UTA), ainsi que, pour chacun de ces champs, selon l'année d'installation (de 55 à 69, de 70 à 80).

Nous avons voulu nous donner les moyens d'analyser les modalités de transmission du patrimoine dans les familles agricoles, ainsi que le comportement foncier des exploitants installés récemment. Nous avons aussi analysé leur origine sociale, et mis en évidence les rôles respectifs de l'homogamie et du marché foncier dans la constitution des exploitations.

Le second aspect s'est appuyé essentiellement sur les travaux effectués dans le domaine de l'installation, mais aussi plus généralement dans celui des structures agricoles et de la démographie. Nous avons bien entendu mis à profit la connaissance des structures agricoles régionales issues de nos travaux antérieurs, notamment ceux réalisés en collaboration avec l'A.R.E.E.A.R. Languedoc-Roussillon.

Nous pouvons à ce stade formuler les hypothèses générales qui vont déterminer notre protocole d'étude ultérieur.

I - LA SITUATION STRUCTURELLE ET DEMOGRAPHIQUE DE L'AGRICULTURE REGIONALE EN 1980

L'agriculture régionale apparaît simultanément diversifiée et polarisée.

- Diversifiée, car elle présente une gamme pratiquement complète des productions agricoles françaises. Ceci est dû à la grande diversité des conditions de sols de climat et de topographie qu'on y rencontre.

- Polarisée, car les systèmes de production méditerranéens intensifs sont pratiqués par 82 % des exploitations (6 OTEX : horticulture sous verre, autre horticulture, vins de qualité, autre viticulture, fruits, horticulture et cultures permanentes).

Au niveau des structures économiques et sociales cependant, la polarisation que l'on pourrait attendre (prédominance statistique de l'exploitation familiale de plein exercice) cède la place à une diversification : les exploitations de plus d'une unité de travail accumulé représente un peu moins de la moitié de l'effectif total d'exploitations.

Parmi les exploitations de moins d'une unité de travail, les exploitations de retraités ne représentent que 40 %, les exploitations de double activité du chef ayant un actif à mi-temps au moins ne représentent que 12 %.

Parmi les exploitations de plus d'une unité de travail annuel (U.T.A.), les exploitations ayant au moins un salarié à plein temps représentent 20 %, et, fait remarquable, les exploitations n'ayant pas une personne à plein temps représentent 16 %. Ces exploitations regroupent des significations économiques et sociales diverses : certaines se rapprochent des exploitations ayant un actif à mi-temps (c'est le travail saisonnier qui fait la différence), d'autres représentent des exploitations à temps partiel d'une certaine importance.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE 1979-1980

REGION 91 LANGUEDOC-ROUSSILLON

CAMPAGNE AGRICOLE 1979-1980
01/009/PA1

6 EXPLOITATIONS AGRICOLES CLASSÉES SELON LEUR ORIENTATION TECHNO-ÉCONOMIQUE, SUIVANT LEUR TYPE OU LEUR MARGE BRUTE STANDARD (2)

Orientation économique	Type d'orientation agricole Marge brute standard (2)	Exploitations à temps complet (1 UTA (1) et plus sur l'exploitation)		Exploitations à temps partiel moins de 1 UTA (1) sur l'exploitation			Marge brute standard en UCE 1973 (2)						
		Ensemble	Dont 1 personne à plein temps		Ensemble	Dont chef d'exploitation		Moins de 2000 à moins de 4000	4000 à moins de 8000	8000 à moins de 16000	16000 à moins de 40000	40000 et plus	
			Ensemble	Dont 1 salarié à plein temps		Dont 1 membre de la famille à plein temps	Double actif						Retraité
Total		A + B	A										
1. Céréales		900	477	81	339	423	186	61	292	164	167	111	17
12. Autre agriculture générale		1693	974	608	178	632	919	482	294	153	228	233	87
20. Marquilles ou vers		762	743	685	281	404	39	10	1	2	34	100	301
219. Autres herbes		1695	1278	1042	246	794	417	174	151	119	380	376	120
311. Vin de qualité		16926	7598	6163	1649	4514	9327	4541	3668	1076	4977	2667	2712
319. Autre viticulture		41788	16697	14381	3888	10475	25091	12102	10275	2311	19998	5550	5863
32. Fruits/autres cultures permanentes		6723	3287	2526	890	1636	3436	1524	1503	407	2838	1011	998
411. Bovins spécialisation lait		1691	1419	1159	16	1141	172	37	60	84	148	352	657
412. Autre élevage bovin laitier		256	241	216	6	210	17	3	5	9	11	38	97
42. Bovins viande		1145	1020	891	24	867	125	39	28	56	146	237	402
43. Porcs lait et viande		286	270	234	13	221	16	4	5	9	16	46	82
41. Autres herbivores		3910	2781	2331	201	2130	1129	383	365	342	1009	728	655
51. Pous		71	60	56	16	40	11	7	2	3	4	5	14
52. Autres granivores		193	121	107	31	76	72	31	14	21	60	23	34
61. Horticulture et cultures permanentes		628	494	391	103	288	134	36	59	36	63	123	166
62. Autres polycultures		2963	1867	1612	406	1206	1090	457	431	190	824	482	491
71. Herbivores partiellement dominants		270	209	185	14	141	61	14	27	20	62	66	78
72. Autres et polyélevés		50	42	38	7	31	8	4	2	3	13	5	3
810. Agriculture générale avec herbivores		278	186	158	9	149	90	37	32	25	95	49	46
819. Herbivores avec agriculture générale		425	315	263	26	237	110	31	42	33	108	106	85
82. Autres cultures élevées		967	802	406	53	353	485	186	173	90	428	185	146
TOTAL		63741	40583	34031	8148	25693	43158	20285	17272	9057	32146	12548	13895
Dont exploitations ayant une marge brute standard (2) de :													
	Moins de 2000 UCE	32146	1651	801	47	754	30595	14263	13684	1903			
	2000 à moins de 4000 UCE	4003	2481	70	2411	3058	4310	2664	1782				
	4000 à moins de 8000 UCE	13528	10190	7872	447	7426	3338	1618	787	1120			
	8000 à moins de 16000 UCE	13955	13377	11891	1855	10036	618	266	127	223			
	16000 à moins de 40000 UCE	9091	9035	8586	3769	4817	56	25	10	26			
	40000 UCE et plus	2433	2427	2400	1960	440	6	2	3				

(1) UTA : unité de travail annuel
 (2) Marge brute standard : mesure en unité de compte européenne (UCE) (1) correspondance en équivalents la base est approximativement la suivante
 UCE 1973
 Moins de 2000 : 2000 à moins de 4000 : 4000 à moins de 8000 : 8000 à moins de 16000 : 16000 à moins de 40000 : 40000 et plus
 Moins de 5 : 5 à moins de 10 : 10 à moins de 20 : 20 à moins de 40 : 40 à moins de 60 : 60 à moins de 100 : 100 et plus
 (3) 1 membre de la famille à plein temps mais aucun salaire à plein temps

La diversité sociale de l'agriculture régionale repose en grande partie sur les particularités techniques des principaux systèmes de production. Ainsi, alors que dans les OTEX viticoles, les exploitations de moins d'une U.T.A représentent 60 % des exploitations, elles n'en représentent que 5 % dans l'OTEX "Horticulture sous verre", 11 % dans "Bovins lait" et 29 % dans "Autres Herbivores" (ovins essentiellement).

De la même façon, les exploitations ayant au moins 1 salarié à plein temps représentent 38 % dans l'OTEX "Horticulture sous verre", 23 % en viticulture, mais seulement 1 % dans "Bovins lait" et 7 % dans "Autres Herbivores".

Il y a donc une correspondance nette entre la nature du système de production et les types de rapports sociaux que l'on y rencontre.

Les chefs d'exploitation sont, à l'image de ce qui se passe dans l'agriculture, presque exclusivement des hommes. Il y a là un phénomène sociologique si massif qu'il engendre chez la plupart des observateurs une acceptation de son caractère naturel. On devrait pourtant s'étonner de la contradiction entre l'égalitarisme de principes du Code Civil et la patrilinéarité de faits qui préside à la transmission du métier de chef d'exploitation.

Les femmes dirigeant des exploitations sont en effet nettement moins nombreuses parmi les exploitations "professionnelles" que parmi les exploitations de retraite ou de pluriactivité. Cette disproportion (du simple au double) traduit bien le fait que c'est "lorsqu'on ne peut pas faire autrement" ou "en cas de force majeure" que les femmes accèdent aux responsabilités. Il y a vraisemblablement dans de nombreux cas, antérieurement à cette prise de responsabilité, réduction de la dimension de l'exploitation. Cette analyse est renforcée par la considération du fait que, dans les systèmes de production "simples" ou mécanisables,

la différence de taux de chefs féminins entre exploitations professionnelles et exploitations de retraites ou de double activité est moins marquée (6 % contre 9 %).

S'il est devenu un lieu commun de regretter le vieillissement de la population des chefs d'exploitation et d'en prévoir des conséquences catastrophiques pour l'avenir de l'agriculture régionale, une analyse plus circonstanciée permet de montrer à quel point ce constat global masque une diversité dans les mécanismes de reproduction démographique des divers types sociaux constitutifs de l'agriculture régionale.

En effet, alors que les jeunes (<35 ans) ne représentent que 5 % dans les exploitations de moins d'une U.T.A., ils représentent 13 % dans celles de plus d'une U.T.A. Les chefs âgés au contraire représentent respectivement 34 % (<1 U.T.A.) et 12 %

Mais rajeunissement des unes et vieillissement des autres ne signifient pas pour autant que la reproduction de l'une est en cause, alors que celle de l'autre est assurée. Il peut en effet y avoir dans les deux cas des modalités spécifiques de reproduction (installation tardive de retraités par ex.). Dans l'agriculture de retraite ou de pluriactivité, l'instabilité ou la plus courte durée de vie du phénomène au niveau individuel, peut être globalement compensée par la persistance des causes qui l'engendrent.

Certains systèmes de production présentent un rajeunissement relatif particulièrement marqué.

Ainsi, l'OTEX "Autres Herbivores" comporte 22 % et 10 % de jeunes selon la taille U.T.A. Il en est de même pour l'OTEX "Céréales Agriculture Générale" et pour "l'Elevage Bovins", ainsi que dans une moindre mesure pour l'Horticulture.

Bien entendu, et compte tenu de la répartition géographiquement polarisée des systèmes de production sur le territoire de la région, les différences que l'on vient de décrire se retrouvent partiellement lorsqu'on utilise le département comme champ d'observation.

C'est ainsi que dans la Lozère, les différences dans la pyramide des âges des chefs d'exploitation de plus ou de moins d'1 U.T.A. apparaissent plus marqué : 18 % des chefs d'exploitations ont moins de 35 ans pour les plus d'U.T.A. et 84 % pour les moins d'une U.T.A. contre respectivement 13 % et 5,5 % dans l'ensemble de la région. Inversement les chefs âgés de plus de 65 ans sont relativement moins nombreux dans les exploitations supérieures à 1 U.T.A. et plus nombreux dans les moins de 1 U.T.A., ceci au détriment des classes d'âge intermédiaires.

Les relations entre types d'exploitations et types de familles

Le renouvellement des chefs d'exploitations n'obéit pas à la même logique s'il exploite pour son propre compte ou s'il est salarié d'une tierce personne. De plus la présence des chefs d'exploitations salariés est presque exclusivement le fait d'exploitations ayant au moins 1 U.T.A. Il s'agit d'ailleurs dans la majorité des cas des exploitations parmi les plus importantes de la région. Elles restent peu nombreuses en Lozère et dans les Pyrénées Orientales. On constate cependant que leur impact en effectifs est faible : 5 % globalement, mais il est plus fort que dans les classes d'âges inférieures à 35 ans. Il est quasi inexistant dans les exploitations inférieures à 1 U.T.A. Les chefs d'exploitations salariés de sexe féminin sont aussi rares, et leur répartition par classes d'âge est identique à celle des hommes, lorsque l'exploitation a plus d'une U.T.A.

CHEFS SELON L'O.T.E.X., L'AGE DU CHEF, LA TAILLE U.T.A. DE L'EXPLOITATION

	< 35		(≥ 1 U.T.A.) > 65		< 35		(< 1 U.T.A.) > 65	
CEREALES - AGR.GEN.	228	16	134	9	95	7	379	28
VINS Q.P.R.D.	876	11	938	12	580	6	2 955	32
V.D.T.	1 774	11	2 267	13,6	1 221	5	8 674	35
FRUITS/CULT.PER.	352	11	407	12,4	133	4	1 184	35
HORTICULTURE	341	13,6	224	9,0	35	6	200	34
ELEVAGE BOVINS	489	16,6	207	7,0	32	10	108	33
AUTRES HERBIVORES	610	22,0	224	8,0	118	10	389	34
AUTRES	462	14,0	338	10,0	150	8	603	31
ENSEMBLE	5 132	13	4 739	12	2 364	5	14 492	33,6

CHEFS D'EXPLOITATIONS N'EXPLOITANT PAS POUR
LEUR PROPRE COMPTE

≥ 1 U.T.A

DEPARTEMENTS	35	35 à 54	55 à 64	65	Total
AUDE	11	8	5	5	8
GARD	8	6	5	5	6
HERAULT	8	6	4	3	5
LOZERE	2	2	1	1	1
P.O	4	3	2	1	3
LANGUEDOC	7	5,5	4,3	3	5 %
LANGUEDOC Chefs masculins < 1 U.T.A.	1,4	0,6	0,6	0,2	0,5
LANGUEDOC Chefs féminins ≥ 1 U.T.A	6	5	3	3	4 %

≥ 1 U.T.A.

DEPARTEMENTS	35	35 à 55	55 à 65	65	Total
AUDE	1 089	4 569	2 387	1 066	9 111
GARD	1 194	4 312	2 152	952	8 617
HERAULT	1 240	5 502	3 198	1 550	11 490
LOZERE	744	2 122	907	310	4 083
P.O	1 260	3 521	2 042	854	7 282
LANGUEDOC-ROUSSILLON	5 132	20 026	10 686	4 739	40 583
%	12,6	49,3	26,3	11,6	100
LOZERE	18,0	52,0	22,0	7,6	100

< 1 U.T.A.

DEPARTEMENTS	35	35 à 55	55 à 65	65	Total
AUDE	574	3 776	2 584	3 185	10 119
GARD	417	2 503	1 806	2 626	7 352
HERAULT	874	5 895	4 363	5 898	17 030
LOZERE	104	392	278	465	1 239
P.O	395	2 668	2 037	2 318	7 418
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2 364	15 234	11 068	14 492	43 158
%	5,5	35	25,6	33,6	100
LOZERE	8,4	32,0	22,4	37,5	100

Ces réserves étant faites, nous constatons que, globalement, plus de 80 % des exploitations sont liées à trois types seulement de familles :

- chefs sans conjoint, seul ou avec ascendant,
- couple seul,
- couples avec enfants ou chef sans conjoint avec enfants (non mariés).

Mais une fois encore, la divergence de situation selon la dimension de l'emploi sur l'exploitation apparaît clairement : si les chefs sans conjoint ou avec ascendants sont représentés en proportion identique (ce qui regroupe des situations socialement très différentes : célibat des jeunes, célibat tardif, "couple" ascendant-descendant), il n'en est pas de même des deux autres types : dans les exploitations de moins d'un U.T.A., on trouve beaucoup plus de couples seuls, dans les exploitations de plus d'une U.T.A. on trouve beaucoup plus de couples avec descendants (mariés ou non).

L'analyse géographique de ces données globales montre une fois de plus l'originalité de la Lozère : plus de 30 % des chefs d'exploitations sont seuls ou avec ascendants sur l'exploitation, contre 18 % en moyenne régionale.

Les exploitations agricoles de Lozère ayant moins d'une U.T.A. se répartissent par tiers, en exploitations avec couples seuls, couples avec enfants (mariés ou non) et chefs seuls avec ou sans ascendant. Au dessus d'une U.T.A., les couples seuls sont beaucoup moins fréquents, au bénéfice des familles avec enfants.

Les caractéristiques des familles permettent de comprendre comment une proportion non négligeable d'exploitations de petites dimensions économiques

EXPLOITATIONS SELON LES TYPES DE FAMILLE

	≥ 1 U.T.A		< 1 U.T.A		ENSEMBLE	
Chef sans conjoint seul ou avec ascendants	7 110	17,5	8 354	19,0	15 464	18 %
Couple seul	8 961	22,0	16 826	39,0	25 787	31 %
Couples avec enfants célibataires ou chef sans conjoint avec desc - sans asc	14 581	36,0	13 337	31,0	27 918	33 %
Couple avec enfants célibataires avec asc. ou sans ascendants, avec autres personnes.	5 057	12,5	1 809	4,0	6 866	8 %
Couple avec enfants mariés.	1 943	5,0	749	2,0	2 692	3,2%
Autres types de famille	285	7	264	5	4 465	5 %
ENSEMBLE	40 583	100	43 158	100	83 741	100

peuvent subsister, en l'absence d'activités extérieures. Cet argument est renforcé par la constatation que 23 % des exploitations de moins d'1 U.T.A. et 13 % de celles de plus d'1 U.T.A. ont une activité de vente au détail (produits fermiers, myrtilles, champignons, lichens, apiculture etc...)

La considération des types de familles prend davantage de signification pour le renouvellement et la reproduction des familles agricoles si on la croise avec le sexe et les classes d'âge : le célibat n'a pas la même signification à 25 et à 65 ans, selon que le chef d'exploitation est un homme ou une femme.

De plus, et bien que les données disponibles ne permettent pas d'envisager une telle approche, il est vraisemblable que la répartition des familles à un moment donné selon leur composition reflète pour chaque type d'exploitations les modalités de leur reproduction économique et sociale.

TYPES DE FAMILLE	≥ 1 U.T.A.				< 1 U.T.A.			
	Masc		Fem		Masc		Fem	
	> 65	ens	> 65	ens	> 65	ens	> 65	ens
Couple seul	51	23	8	11	67	42	3	7
Chef seul cu avec desc.	12	16	62	40	16	14	77	42
Couple avec desc.	18	36	27	35	9	32	18	24
Fam avec desc. et asc.	1	13	ε	5	ε	4	ε	1
Fam. avec desc. mariés	11	5	ε	1	3	2	1	ε
Autres								26
ENSEMBLE	3 650	38 341	427	2 242	11 387	38 883	1 837	4 275
83 741	4	46	0,5	2,7	13,6	46	2	5

	AUDE		GARD		HERAULT		LOZERE		P.O	
	≥ 1U.T.A	< 1U.T.A	≥ 1U.T.A	< 1U.T.A	≥ 1U.T.A	< 1U.T.A	≥ 1U.T.A	< 1U.T.A	≥ 1U.T.A	< 1U.T.A
Chef sans conjoint seul ou avec asc. %	1 454 16	1 665 16,5	1 521 18	1 581 21,5	1 899 18	3 276 20	1 159 29	405 34	1 077 -16	1 427 21
Couple seul	1 903 21	3 771 37	1 831 21	2 765 38	2 902 27	6 890 42	458 12	382 32	1 867 27,5	3 018 44
Couple avec enfants célibataires ou chef sans conjoint sans asc. avec desc.	2 888 32	3 116 31	3 450 40	2 343 32	4 041 38	5 343 32,5	1 533 39	337 28	2 669 39	2 198 32
Couple avec enfants célibataires avec ou sans asc.	1 419 16	606 6	928 11	259 4	1 246 12	576 3,5	700 18	58 5	766 11	310 4,5
Couple avec enfants mariés.	580 6	294 3	410 5	97 1	535 5	240 1	63 1,6	10 1	355 5	108 1,6
Autres types de familles	86 1	81	48	31	73	98	30	7	48	47
	8 328	9 533	8 188	7 076	10 696	16 423	3 943	1 199	6 782	6 828

LOZERE

CHEFS MASCULINS

UTATOT \geq 1

AGE	Couple	Célibataires	Présence descendants	Descendants ascendants	Descendants mariés	Autres familles	%	N
< 35 ans	4,3	48	24	19	0	5	100	712
35 à 54	5,6	27	41	22	1	3	100	2 011
55 à 64	24	20	40	9	3	4	100	878
> 65 ans	37	15	34	4	5	5	100	243
Ensemble	11	28	37	18	2	4	100	3 844

UTATOT < 1

< 35 ans	6	41	40	11	-	2	100	88
35 à 54	13	31	42	10	-	4	100	330
55 à 64	39	35	20	1	-	5	100	282
> 65 ans	60	20	14	1	1	4	100	357
Ensemble	35	29	26	5	1	4	100	1 057

CHEFS FEMININS

LOZERE

UTATOT \geq 1

AGE	Couple	Célibataires	Présence descendants	Descendants ascendants	Descendants mariés	Autres familles	%	N
35 ans	3	34	25	31	-	7	100	32
35 à 54	4	23	50	10	-	13	100	111
55 à 64	11	31	50	1	-	8	100	72
65 ans	8	25	62	-	-	5	100	24
Ensemble	7	27	48	9	-	7	100	239

- 17 -

UTATOT $<$ 1

35 ans	6	37	50	6	-	2	100	16
35 à 54	6	43	29	8	2	12	100	62
55 à 64	11	55	24	2	-	8	100	45
65 ans	2	66	32	-	-	-	100	59
Ensemble	6	53	31	4	-	6	100	182

II - LES RAPPORTS FAMILIAUX ET LA REPRODUCTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Les résultats présentés dans cette deuxième partie sont issus de l'enquête "RGA - foncier", organisée après le RGA 1980 par le S.C.E.E.S.

Environ 240 exploitants ont été tirés dans le fichier du RGA, dans chaque département, selon un plan de sondage adapté aux objectifs de l'enquête.

Les exploitations enquêtées devaient être dirigés par un chef d'exploitation travaillant pour son propre compte ou pour un GFA familial, ce qui exclut en Languedoc-Roussillon, les chefs d'exploitations salariés.

L'enquête ayant été réalisée sur un échantillon limité, ne peut fournir des résultats sur des zones géographiques inférieures au département.

De plus, dans les dépouillements qui mettent en oeuvre un découpage chronologique et/ou un découpage structurel, les résultats obtenus doivent être interprétés avec beaucoup de réserves et de prudence. Il est en particulier nécessaire de les recouper avec ceux issus d'autres sources d'information (Etude GAGEY, Etude CNASEA). C'est en effet la confrontation de ces différentes sources qui seule permet un cadrage du rythme de l'installation.

1 - Nombre d'installations et superficies correspondantes :

1°) Le nombre d'installations :

Les résultats ont été regroupés en deux périodes de cinq ans chacune (tableau I), 1970 - 1974 et 1975 - 1979.

Entre ces deux périodes, on constate pour l'ensemble du Languedoc-Roussillon une diminution globale de 14,5 % du nombre d'installations, nettement plus importante que la moyenne nationale qui se situe aux environs de - 8 %.

Cette moyenne régionale résulte de situations départementales divergentes : le nombre total d'installations se serait accru dans les Pyrénées Orientales (+ 35,5 %) et dans l'Aude (+ 11,7 %) et serait en baisse dans les trois autres départements, particulièrement dans l'Hérault (- 35,3 %).

La durée de vie moyenne de l'exploitation agricole au cours de la période 1970-1979 se situe donc dans une fourchette comprise entre 40 ans dans les Pyrénées Orientales et 32 ans dans le Gard.

2°) Superficie agricole utilisée à l'installation :

Les seules données disponibles relatives à la superficie à l'installation portent sur l'ensemble de la période de 1970 à 1980 (tableau IV)

Pour l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon, la superficie moyenne à l'installation est de 13 hectares (exclus les installations de retraités) ; elle varie en réalité de 6 à près de 11 hectares dans les quatre départements viticoles et à 57 hectares en Lozère.

La SAU moyenne atteinte en 1980 par les exploitations des CEX installés entre 1970 et 1980 est globalement supérieure à la SAU moyenne de l'ensemble des exploitations de la région.

Mais, si l'on distingue selon l'importance des exploitations par rapport aux U.T.A., on constate que les chefs installés depuis 1970 sur des exploitations de plus d'une U.T.A. l'ont fait sur des exploitations de 26 hectares de SAU en moyenne, et qu'ils représentent 29 % des exploitations de cette importance en 1980 (Tableau XI).

A l'opposé, les exploitants installés sur des exploitations de moins d'une U.T.A. l'ont fait sur 3 hectares en moyenne, et ils représentent la même proportion d'exploitations de cette catégorie : c'est dire combien la dimension ne constitue pas en elle-même un critère déterminant de la reproductibilité d'un système agricole (ici la double activité ou l'agriculture de retraite).

Ainsi, (Tableau XII) les 63 % d'installés sur des exploitations de plus d'une U.T.A. ont procédé à des acquisitions foncières et 41 % pour les moins d'une U.T.A., les premiers ont acquis 71 956 et les seconds 6 911, soit dix fois moins globalement et en moyenne.

II- Age à l'installation : (Tableau III)

La classe d'âge des moins de 35 ans représente 40 % des installations sur la période 1970-1980 ; cette proportion varie en réalité de 31,4 % dans l'Hérault à plus de 49 % dans le département de l'Aude (moyenne nationale 45,2 %).

La comparaison des deux derniers RGA montre que le nombre de jeunes chefs d'exploitation, âgés de moins de 35 ans, a augmenté de plus de 1 500 dans la région entre 1970 et 1979, rajeunissant ainsi la pyramide des âges des chefs d'exploitation. Les données quantitatives du tableau ci-dessous permettent de constater que cet accroissement est particulièrement important en Lozère (+ 35,0 %) et dans l'Hérault (+ 32,5 %).

Evolution du nombre des chefs d'exploitation
âgés de moins de 35 ans entre 1970 et 1979

	1970	1979	Variation absolue	%
Aude	1 349	1 647	+ 298	+ 22,1
Gard	1 360	1 610	+ 250	+ 18,4
Hérault	1 594	2 113	+ 519	+ 32,4
Lozère	628	848	+ 220	+ 35,0
P.Orientales	975	1 257	+ 282	+ 28,9
Languedoc- Roussillon	5 906	7 475	+ 1 569	+ 26,6

Cet accroissement du nombre des jeunes chefs d'exploitation s'explique par la conjonction de deux phénomènes :

- Un rythme plus rapide d'installation des enfants d'agriculteurs sur l'exploitation de leurs parents, qui semble provenir non seulement des facilités accordées depuis quelques années aux jeunes agriculteurs (subventions, primes, prêts bonifiés) mais également des difficultés d'emploi dans les autres secteurs de l'activité économique. Certaines situations individuelles risquent de ne pas correspondre à une réelle prise en charge de l'exploitation par un jeune agriculteur.

- L'arrivée d'exploitants non originaires du milieu rural, attirés semble-t-il principalement par les zones défavorisées.

3 - Profession principale avant l'installation :

Sur les 24 863 installations réalisées entre 1970 et 1979, on en dénombre 1 450, soit 5,8 % dues à des personnes qui se sont déclarées retraitées (agricoles ou non). Le solde, soit 23 413, représente les installations d'actifs.

Comme le montre le tableau IV, plus de 44 % d'entre eux étaient actifs non agricoles, avant leur installation. Cette proportion est particulièrement importante dans les Pyrénées Orientales (64,0 %), et dans une moindre mesure dans l'Aude (48,2 %) et l'Hérault (47,3 %). Cette forte proportion est certainement à mettre en parallèle avec l'importance de la double activité dans les départements concernés.

Par contre, la part d'actifs d'origine agricole, est nettement prépondérante dans le département de la Lozère (80 % au total), dont 62 % sont des aides familiaux présents sur l'exploitations.

Ces deux types d'installations relèvent de processus très différents qui feront l'objet d'une étude plus approfondie réalisée dans les prochains mois.

Le tableau VII met en évidence que, quelle que soit la date d'installation le poids des chefs d'exploitations n'ayant strictement aucun lien familial avec l'agriculture est relativement faible : 12 % à 16 %, 14 % en moyenne.

Même si la mobilité professionnelle peut dans certaines circonstances s'accroître, le métier d'agriculteur reste une profession à forte "héritabilité".

On remarquera la diminution de la fréquence des installations de chef ayant épousé une fille d'agriculteurs, au cours de la période 69-80. Ce phénomène est lié à la diminution de l'endogamie.

Les conséquences de ces mécanismes sociaux sont importantes au niveau de la constitution des exploitations : celles-ci sont plus importantes quand il y a endogamie, relativement au cas de seul héritage parental ou d'extériorité sociale complète par rapport à l'agriculture.

Le tableau IX permet de préciser l'importance de l'héritage familial par la considération des relations dans le sang de naissance.

Ainsi, 18,4 % des chefs d'exploitations nés de parents agriculteurs sont fils unique, et 30 % parmi les chefs d'exploitation féminins.

Si 28 % des chefs d'exploitation sont issus des familles de 2 enfants et sont des aînés, seulement 10 % sont des cadets, mais cette proportion est seulement de 4 % pour les femmes.

Mais 35 % des chefs féminins sont des filles aînées issues de famille à 2 enfants.

Lorsque la famille comprenait plus de 2 enfants, l'avantage en faveur de l'aîné(e) s'amointrit.

Le rôle de la famille et des rapports intrafamiliaux apparaît ainsi fondamental dans l'accès au métier d'agriculteur. Ses modalités sont variables selon la dimension de l'exploitation et le lien de parenté.

Ainsi, (Tableau X) la mise à disposition des terres issues des parents beaux parents, ou grands parents se réalise exclusivement par l'héritage ou la donation, et dans une moindre proportion par la mise à disposition gratuite. Et cela, quelque soit la dimension de l'exploitation et la période d'installation.

Au contraire la mise à disposition avec redevance est beaucoup plus fréquente (63 % contre 32 et 31 %) chez les exploitants installés récemment sur des exploitations de plus d'une U.T.A. On peut y voir une conséquence directe de la précocité dans la date de prise en main des exploitations : ce rejeunissement ne supprime pas en effet pour les parents la nécessité de pouvoir subsister pendant la retraite, la modalité de l'IVD et des retraites ne permettant que rarement à des exploitants âgés de pouvoir cesser leur activité sans ressources compensatoires.

TABLEAU I

NOMBRE ANNUEL MOYEN D'INSTALLATIONS
DE CHEFS D'EXPLOITATION (retraités compris)

	AUDE	GARD	HERAULT	LOZERE	P.O.	REGION
période 1970-1974	525	580	974	158	310	2 580
période 1975-1979	590	421	630	146	420	2 207
% de variation	+11,7	-27,4	-35,3	-22,3	+35,5	-14,5
taux de renouvellement annuel moyen de 70à79	2,9	3,1	2,8	3,1	2,5	2,9
durée de vie moyenne d'l exploitation agricole (nb années)	34,5	32,2	35,7	32,2	40,0	34,5

TABLEAU II

PRISES DE DIRECTION D'EXPLOITATIONS AGRICOLES
PAR DES RETRAITES (période 1970-1980)

	AUDE	GARD	HERAULT	LOZERE	P.O.	REGION
Nb total d'instal- lations entre 70&80	5 614	5 274	8 604	1 721	3 650	24 863
Mont retraités	367	234	464	133	252	1 450
%	6,5	4,4	5,4	7,7	6,9	5,8

Sources : SCEES, RCA Février 1980
Résultats provisoires et non publiés

TABEAU III

INSTALLATIONS DES CHEFS D'EXPLOITATIONS
RETRAITES PAR CLASSES D'AGES
(période 1970-1980)

	< 35 ans	35 - 44	45 - 54	≥ 55 ans	ENSEMBLE	
					%	Nombre total installations
AUDE	49,3	28,6	18,2	3,9	100	5 246
GARD	36,8	37,8	18,9	6,5	100	5 041
HERAULT	31,4	33,7	28,0	6,9	100	6 141
LOZERE	46,9	29,0	20,9	3,2	100	1 587
P.O.	48,7	26,9	23,2	1,2	100	3 398
TOTAL	40,1	31,0	22,7	6,2	100	23 413

TABEAU IV

SUPERFICIE AGRICOLE UTILISEE A L'INSTALLATION
(installations de non retraités de 1970 à 1980)

	AUDE	GARD	HERAULT	LOZERE	P.O.	REGIONS
Nombre total installations	5 246	5 041	6 141	1 587	3 398	23 413
AU moyenne à l'installation	10,35	10,27	10,75	56,88	6,05	12,99
AU moyenne en 1980	12,56	12,59	12,61	61,43	9,06	15,35
AU moyenne de l'ensemble des exploitations en 1980	13,2	13,1	8,5	51,3	6,9	12,9

Unité : Ha

Source : SCEES - RGA Février 1980
Résultats provisoires non publiés

PROFESSION A L'INSTALLATION
(Installations de non retraités de 1970 à 1980)

	SUR LA MEME EXPLOITATION				SUR UNE AUTRE EXPLOITATION				AUTRES PROFESSIONS				ENS.	
	aide familial	salarié agricole	exploit	total	aide familial	salarié agricole	exploit	total	artisan petit commerce	profilib. gros com. industriel	cadre	employé ouvrier		total
AUP	21,2	4,7	2,9	28,8	2,6	17,2	3,2	19,6	11,4	3,4	4,1	29,3	47,2	100
PAR	41,5	4,7	2,1	48,2	1,4	13,5	7,1	22,0	6,8	1,1	3,0	16,6	25,7	100
HER	13,1	11,1	6,3	36,3	4,7	11,0	0,6	16,3	13,7	0,3	11,5	21,9	47,5	100
CO2	1,7	4,1	4,4	70,2	2,6	1,1	4,0	7,7	1,9	1,6	7,9	10,5	22,1	100
PO	12,1	6,0	1,8	19,9	3,3	11,7	1,1	16,1	14,0	0,6	7,4	41,3	64,0	100
TOT	11,2	1,2	3,9	37,3	3,2	12,6	2,3	18,3	11,6	0,7	6,6	22,3	44,4	100

Source : SEDES - IGA février 1980
Résultats provisoires

TABLEAU VII

ORIGINE SOCIALE DES CHEFS D'EXPLOITATION
ET DES CONJOINT(E)S

CHEFS NON RETRAITES A L'INSTALLATION PRESENTS EN 1980	DATE D'INSTALLATION			
	Avant 1950	De 1955 à 1969	De 1969 à 1980	Ensemble
Seulement parents agriculteurs	7 096 32	10 477 35	11 281 48	28 854 38
Seulement beaux parents agriculteurs	2 139 10	3 224 11	2 327 10	7 690 10
Parents et beaux parents agriculteurs	10 295 46	11 448 38	6 845 29	28 589 38
Ni parents, ni beaux parents agriculteurs	2 778 12	4 802 16	2 961 13	10 541 14
ENSEMBLE	22 307 100	29 953 100	23 415 100	75 675 100
Dont chefs célibataires	1 615	2 137	2 747	6 499

TABLEAU VIII

SUPERFICIE MOYENNE DES EXPLOITATIONS
DES CHEFS INSTALLES NON RETRAITES SELON LEUR
ORIGINE SOCIALE

ORIGINE SOCIALE	DATE D'INSTALLATION			
	Avant 1955	De 1955 à 1969	De 1969 à 1980	Ensemble
Seulement parents agriculteurs	10,0	15,5	16,3	14,5
Seulement beaux parents agriculteurs	5,0	7,0	11,0	7,6
Parents et beaux parents agriculteurs	11,0	19,4	17,0	16,0
Ni parents ni beaux parents agriculteurs	6,0	5,0	12,0	7,0
ENSEMBLE	10,0	14,3	15,4	13,3
Dont célibataires	11,0	22,5	26,0	21,0

TABLEAU X

IMPORTANCE DE LA PARENTE PROCHE (P,BP,GP)

	≥ 1 U.T.A.		< 1.U.T.A.
	Installés 70-80'	Installés 55-70'	Installés 70-80
HERITAGES	95 %	90 %	99 %
DONATIONS	98 %	100 %	100 %
MISE A DISPOSITION GRATUITE	83 %	94 %	76 %
MISE A DISPOSITION AVEC REDEVANCE	63 %	32 %	31 %

TABLEAU IX

CHEFS INSTALLES DE 1955 à 1980

NES DE PARENTS AGRICULTEURS

ISSUS DE FAMILLES à :

	ENFANT UNIQUE	2 ENFANTS		3 ENFANTS ET +		ENSEMBLE
		AVEC AINE	SANS	AVEC AINE	SANS	
CHEFS MASCULINS	6 598	3 904	9 703	6 712	8 917	35 834
	18.4	11	27	19	25	100
CHEFS FEMININS	1 256	176	1 482	793	507	4 214
	30	4	35	19	12	100
	7 854	4 080	11 185	7 505	9 424	40 053
	20	40	28	19	23	100

TABLEAU X

CHEFS ISSUS DE FAMILLES à

	1	2	3	4	5 et plus	
INSTALLATIONS 55-80	20 %	38 %	19 %	10 %	13 %	100
AUCUN F/S A LA TERRE	100 %	67 %	55 %	51 %	50 %	
1 SEUL F/S A LA TERRE	/	33 %	25 %	30 %	32 %	

TABLEAU XI

CHEFS D'EXPLOITATIONS INSTALLEES DEPUIS 1970 :

CARACTERISTIQUES EXPLOITATIONS

	≥ 1 U.T.A.			< 1 U.T.A.		
	N	Ha	%	N	Ha	%
AUDE	2 258	23	25 %	2 833	2.8	28 %
GARD	2 753	21	32 %	2 308	2.4	31 %
HERAULT	3 902	21	40 %	4 322	3.5	25 %
LOZERE	1 387	66	34 %	236	11.3	19 %
P.O	1 694	16	23 %	1 956	1.6	26 %
LANGUEDOC ROUSSILLON	11 996	26	29 %	11 657	3.0	27 %

TABLEAU XII

ACHATS FONCIERS DES INSTALLEES 70

	≥ 1 U.T.A				< 1 U.T.A.				Achats SAU/EXPL
	N	% Inst	S (Ha)	% SAU	N	%	S (Ha)	% SAU	
AUDE	1 194	53	11 774	22	1 248	44	1 460	18,5	1,2
GARD	1 462	53	8 892	15	1 276	55	2 475	44	1,9
HERAULT	3 010	77	25 893	31	1 378	32	1 974	13	1,4
LOZERE	775	56	21 176	23	42	18	306	11	7,3
P.O	1 094	66	4 220	16	872	46	695	23	0,8
LANGUEDOC ROUSSILLON	7 537	63	71 956	23	4 817	41	6 911	20	1,4

ACHATS/EXPLOITANTS

9,9
6,0
8,6
27,0
4,0
9,5

III. LES G.F.A. DANS LE PROCESSUS DE REPRODUCTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Créée par la loi du 31.12.70, la formule des Groupements Fonciers Agricoles a connu en Languedoc-Roussillon, et en particulier dans la zone viticole, un succès à la fois rapide et spécifique à certaines catégories d'exploitations et/ou de familles. Le nombre de G.F.A. a en effet été multiplié par 4 en 7 ans dans l'Hérault. Principalement utilisée par les familles pour assurer dans les meilleures conditions la transmission d'un patrimoine foncier, la formule intéresse cependant une proportion non négligeable de G.F.A. non familiaux (16 % en Languedoc, 10 % dans l'Hérault).

Si l'on ne connaît aujourd'hui ni les caractéristiques des porteurs de parts, ni les conditions et motivations de création des G.F.A., on peut cependant mettre en évidence les principales caractéristiques des exploitations correspondantes (1).

On dénombrait en 1980 841 G.F.A. en Languedoc, dont 708 sont des G.F.A. familiaux, qui gèrent 40 000 hectares de SAU et 18 400 hectares de vignes. Le poids de cette formule dans la production agricole régionale est donc loin d'être négligeable.

430 G.F.A. en effet occupent 1 984 salariés permanents, soit presque 5 salariés en moyenne.

239 (55 %) ont plus de 50 hectares de SAU.

A l'opposé, 130 exploitations ont moins de 5 hectares, 121 moins de 10 Equivalent-Hectares Blé. Parallèlement, on compte 139 chefs d'exploitations travaillant à moins de un quart de temps sur l'exploitation.

.....
(1) Une étude approfondie de ces points a été réalisée en 1974 par deux étudiants de l'ENSAM: - ACKERMANN (F), CAUVIN (B). Les formules sociétaires en agriculture : l'exemple des groupements fonciers - Etude dans le département de l'Hérault et dans la zone d'action de la S.A.F.E.R. POITOU CHARENTES - ENSAM JUIN 1974.

116 exploitations seulement (soit 14 % de l'ensemble) ont moins d'une U.T.A., 36 sont gérées par des chefs retraités et 56 par des chefs double actifs.

C'est à dire que la majorité des chefs double actifs (au nombre total de 205) que l'on rencontre à la tête de G.F.A. le sont sur des exploitations de plus d'une U.T.A., la plupart ayant des salariés.

Entre ces deux types extrêmes, se trouvent donc des exploitations de dimensions moyennes, où l'essentiel de la main d'oeuvre est constituée par la famille.

Par rapport à la phase initiale de croissance du nombre de G.F.A. dans l'agriculture régionale (70-74), on observe donc une certaine diversification des exploitations concernées par cette formule, avec en particulier l'apparition de G.F.A. sur des exploitations de petites dimensions physiques et économiques.

Cette diversification n'apparaît cependant pas suffisante pour contre-carrer la tendance à l'utilisation privilégiée de la formule G.F.A. par certaines catégories socialement et économiquement typées de familles.

L'analyse des professions exercées par les associés ou leurs conjoints devrait permettre de montrer que, même lorsqu'il s'agit d'exploitations relativement modestes, les familles correspondantes se sont reproduites en général dans de bonnes conditions relatives à l'extérieur de l'agriculture, et se sont trouvées dotées d'un capital culturel et d'un capital social plus élevé.

Ce ne sont là que des hypothèses, mais d'ores et déjà, l'ampleur du phénomène et son impact sur la production agricole, la typicité des exploitations concernées justifient une étude plus approfondie de cet aspect de la transmission du patrimoine foncier en agriculture.

IV- LES CHEFS D'EXPLOITATIONS DE NATIONALITE ETRANGERE
EN LANGUEDOC ROUSSILLON

L'implantation de chefs d'exploitation de nationalité étrangère en France résulte de plusieurs mouvements migratoires de natures différentes :

- Mouvements anciens d'immigration en provenance des pays du sud (et quelques fois du nord : Allemagne : exemple : Banatais) voisins : Italie, Espagne Portugal, pour des raisons économiques ou politiques et en raison de l'analogie existant entre le midi méditerranéen et leur pays d'origine. Beaucoup se sont faits naturalisés, mais pas tous. Les données présentées sous estiment donc la réalité des flux.

- Mouvements nouveaux liés à la liberté d'établissement dans le cadre de la C.E.E. : ces mouvements nouveaux sont principalement d'origine de l'Europe septentrionale : Hollande, RFA, Belgique. Les formes revêtues par ces implantations sont très diverses : communautaires, sociétaires, privées et les motivations variées : principalement agricoles, ou chasse tourisme, retraite.

- Les régions du sud de la France sont particulièrement concernées : sur 13 000 chefs d'exploitations étrangers en France, 7 400, soit 57 % sont établis dans les 4 régions Aquitaine, Midi Pyrennées, Languedoc, Provence. Ils représentent en Languedoc Roussillon 3 % de l'ensemble des chefs d'exploitations en 1978.

Mais ces établissements dans ces quatre régions concernent seulement 37 % des superficies gérées par des étrangers, ce qui témoigne sans doute à la fois des différences dans les dimensions moyennes générales des exploitations entre le nord et le sud de la France, mais aussi de la nature sociale et des motivations non agricoles de l'immigration des exploitants étrangers.

Dans les superficies agricoles ainsi exploitées, la vigne représente en France 13 649 hectares, soit 5 % de la superficie globale. Mais elle représente 7 % en Aquitaine, 5 % en Midi Pyrenné-s, mais 16 % en Provence Côte d'azur et 33 % en Languedoc Roussillon. Dans la région Languedoc Roussillon, les surfaces toujours en herbes de ces exploitations et les bois et forêts représentent 12 000 hectares, soit 64 % de la SAU, ce qui témoigne de l'existence d'un fort courant d'établissement dans les zones montagneuses des Pyrennées, et de la bordure sud du Massif central. Mais, à l'opposé, on rencontre 18 exploitations détenant 40 hectares de serres et produisant des fleurs.

C'est dire combien le phénomène concerne l'ensemble des systèmes de production, les plus extensifs au plus intensifs et l'ensemble des zones géographiques, de la plaine littorale aux massifs qui la bordent.

Compte tenu des facteurs historiques et sociaux de l'immigration dans le secteur agricole, qui ont induits une forme d'établissement s'appuyant sur le métayage, nous ne sommes pas surpris de constater que 55 % de la seulement de la SAU de ces exploitations est en France en faire valoir direct, ce qui témoigne de la permanence de ce mode d'établissement pour les chefs d'exploitations étrangers. Ceci nous amène à nous poser la question de la nature sociale et économique des exploitations ainsi gérées.

Sur 2 410 exploitations, 895 ont plus d'une U.T.A. (Unité de Travail Annuel) et 783 plus de 4 000 U.C.E. (Unité de Compte Européenne) de M.B.S. (marge Brute Standard) soit E.H.B (Equivalent Hectares de Blé). La proportion d'exploitations de plein exercice (37 %) est donc légèrement inférieure à celle qui existe dans l'ensemble de l'agriculture régionale. A l'opposé, 823 exploitations soit 34 % disposent de moins de 1 hectare de SAU, et 74 % détiennent moins de 5 hectares.

Compte tenu des caractéristiques, 30 % des exploitations ont simultanément moins d'une U.T.A. et une double activité et 27 % ont simultanément moins d'une U.T.A. et une retraite.

Parallèlement, si 28 % des chefs ont plus de 65 ans, seulement 6 % ont moins de 35 ans, La population familiale de ces exploitations représente 7 600 personnes, dont 4 000 personnes plus ou moins actives sur l'exploitation. Le travail dispensé sur ces exploitations est à 70 % le travail de la famille du chef, 14 % viennent des salariés et 16 % de salariés saisonniers.

Au total, il apparaît que l'immigration dans le secteur agricole des régions du midi de la France constitue un phénomène qui, bien que marginal dans ses effectifs, reste, malgré la crise agricole que connaissent ces régions, aussi actuel mais socialement et géographiquement plus diversifié que par la passé. En effet à la permanence d'un flux de travailleurs étrangers saisonniers ou permanents en provenance de pays plus méridionaux, et qui sont candidats potentiels à l'installation, s'ajoutent aujourd'hui des flux socialement différents, induits par la liberté d'établissement à l'intérieur de la C.E.E.

L'ensemble de ces facteurs donnent aux régions du midi de la France une "attractivité" relativement forte par rapport aux autres régions françaises.

Une étude plus approfondie sur le plan sociologique comme sur le plan économique devrait permettre de cerner les logiques relatives à chacun des flux et ainsi appréhender leur impact sur le devenir à long terme de l'agriculture de ces régions. Ces quelques données démontrent en effet qu'il ne faut pas négliger l'importance de la circulation des hommes et des capitaux dans la dynamique interne du secteur agricole.

HYPOTHESES POUR UNE RECHERCHE

lière hypothèse :

L'installation est un phénomène qui ne concerne pas seulement un individu ou un ménage, mais l'ensemble d'un groupe social : c'est un moment de la reproduction sociale du groupe.

Cette proposition implique que l'on s'efforce de replacer l'exploitant et son ménage avec son exploitation dans le cadre du processus de reproduction sociale du groupe. Ce processus porte sur des éléments matériels reproductibles, biologiques ou manufacturés, mais aussi sur des éléments immatériels incorporés aux personnes, ou institutionnalisés. On s'efforcera donc d'observer au moins 2 ou 3 générations et de cerner les principales caractéristiques de la parentèle. La différenciation des types de ménages agricoles, absolument impérative dans un premier temps, ne sera pas suffisante dans la mesure où la tendance à la décohabitation peut masquer la permanence d'un réseau plus ou moins dense de relations. L'enquête devra s'efforcer de saisir ce phénomène, afin de pouvoir donner à la typologie des ménages tout son sens.

De même qu'au niveau des individus ou des exploitations, on peut observer des parentèles (réseaux de parenté) spécialisées par secteur d'activités ou au contraire diversifiées. Le processus de reproduction sociale affecte cette situation en provoquant des reconversions plus ou moins massives. La reconversion d'une partie de la parentèle hors du secteur d'activité peut être la condition de la reproduction d'une autre partie, plus ou moins réduite, dans le secteur. Les rapports fonciers qui se nouent à cette occasion sont différenciés et variables.

La mobilité sociale intergénérationnelle comme la mobilité professionnelle en cours de vie active doivent être étudiées avec soin, car elles témoignent, par leurs modalités du déclassement ou du reclassement social. Ainsi une force de travail et des capitaux liés socialement polyvalents, en permettant une reconversion, confèrent à ceux qui en sont le support une pérennité sociale, quelles que soient par ailleurs les conditions de leur nouvelle insertion sociale.

2ème hypothèse :

Dans un espace géographiquement limité, dont l'échelle est variable selon les groupes sociaux, l'installation met en jeu des rapports de rivalité, d'alliance ou de complémentarité. La migration ou l'essaimage restent des cas qui, bien que peu fréquents, sont socialement hautement discriminants et significatifs. Mis à part ces cas, le champ d'observation peut s'étendre à la commune ou un groupe de communes, voire même à la petite région.

Ces rapports concernent principalement des groupes sociaux agricoles, mais ils peuvent concerner et concernent de plus en plus des groupes sociaux non agricoles.

L'exemple le plus immédiatement appréhendé est celui de la concurrence entre groupes pour le contrôle, puis la maîtrise de l'usage du sol et de son évolution.

La compétition entre usages agricoles et usages non agricoles met en jeu au moins trois catégories sociales :

- . les agriculteurs âgés et leurs éventuels héritiers,
- . les agriculteurs jeunes et en place depuis plus longtemps, songeant à l'installation de leurs enfants,
- . les couches urbaines, à la recherche d'espaces à aménager ou récréatifs.

Le jeu de ces rapports ne se situe pas uniquement sur le terrain monétaire, mais aussi sur le terrain politique, idéologique réglementaire et parfois purement physique ou matériel

La production de modèles sociaux , reposant en apparence sur le compétence technique est un enjeu tout aussi important. Intériorisés, à force d'être véhiculés par les canaux d'information généraux et professionnels, ces modèles conduisent un certain nombre de familles à prendre des décisions quant à l'orientation de leurs enfants. Les moyens de production correspondant deviendront alors potentiellement accessibles pour leurs promoteurs.

La lutte pour le contrôle des organismes économiques périphériques aux exploitations peut s'analyser, sans doute, dans ces mêmes thèmes, si on tient compte de plus de leur situation dans le fonctionnement général de l'économie.

La conséquence de ces considérations pour notre mode opératoire est double :

- l'étude devra porter sur un champ géographique permettant l'analyse des enjeux et le jeu des acteurs,
- l'étude devra intégrer l'ensemble des acteurs potentiels, c'est à dire ne devra pas se limiter aux seuls jeunes ou aux seuls installés récents,
- l'étude devra permettre le repérage des principales caractéristiques de l'environnement socio-économique :
 - . Conditions de climat et d'isolement
 - . Vie quotidienne, vie de relations,
 - . Activités paraagricoles,
 - . Activités et emplois non agricoles,
 - . Pression touristique et d'urbanisation.

Enfin, compte tenu de ce qui précède, les éléments juridiques, réglementaires et de procédure de la politique agricole et de la politique de l'installation devront être analysés au niveau de leur production et de leur application, par rapport au processus social décrit, c'est à dire en tant qu'éléments de stratégie à plusieurs niveaux, n'excluant pas les contradictions entre objectifs partiels poursuivis.

